



## Le conseil redit non au stockage de déchets dangereux



Une forte délégation du conseil de développement s'est rendue jeudi 1er février à la salle des fêtes d'Hersin-Coupigny pour redire non au projet de stockage de produits dangereux. Quatre vice-présidents de la CABBALR participaient à cette réunion publique qui a mobilisé deux cent cinquante personnes. « *Je rappelle la position de l'agglo: ce projet ne se fera pas* », y a déclaré Ludovic Idziak, chargé de l'environnement, reprenant les propos tenus la veille au soir par le président Olivier Gacquerre à la cérémonie des vœux communautaires à Béthune.

## Une menace pour l'eau potable au-delà de la région



« *Le choix du site d'Hersin-Coupigny pour y implanter une ISDD (installation de stockage de déchets dangereux) est une menace pour l'alimentation en eau potable qui dépasse le cadre local, départemental et même national* », a mis en garde le représentant du conseil de développement à la réunion du comité de pilotage de la concertation, le 2 février. En soulignant le risque majeur de pollution d'une nappe aquifère de la craie qui s'écoule vers le Nord-Est jusqu'à s'enfoncer sous la Belgique et constitue l'essentiel de la ressource en eau potable de plusieurs millions d'habitants.

## Un territoire à la santé fragile



Près d'un habitant sur cinq de la CABBALR a 60 ans ou plus. La mortalité par cancer et maladies circulatoires y est supérieure de 25% à 35% à la moyenne nationale...et l'offre médicale se dégrade. En dépit de ce sombre diagnostic, c'est un bilan plutôt optimiste qu'ont dressé les partenaires du contrat local de santé (CLS) réunis le 20 février à l'hôtel communautaire. « *Des partenariats forts ont permis de travailler en complémentarité pour réduire les inégalités territoriales de santé* », a-t-on entendu pendant ce séminaire suivi par une centaine de personnes. Le plan d'actions a été réalisé à 80% et la prévention porte ses fruits. Parmi les axes envisagés pour le prochain CLS figurent l'attractivité médicale, le bien vieillir, l'accompagnement des personnes vulnérables en milieu rural.

## L'apprentissage, une solution pour les métiers d'avenir?



Comment l'apprentissage se développe-t-il sur le territoire? Qui sont les apprentis, dans quelles entreprises travaillent-ils? Comment favoriser son développement? Avant d'aborder ces questions, c'est l'apprentissage en tant que tel qui sera présenté le mercredi 13 mars à 18 h à l'IUT. Le conseil de développement a choisi cet établissement d'enseignement supérieur pionnier de la formation en alternance pour organiser une réunion où l'on entendra également des témoignages d'employeurs et d'apprentis. Eric Dehay, délégué de l'opérateur de compétences des entreprises de proximité, parlera du statut de l'apprenti, du financement du contrat et des leviers à mobiliser pour développer une offre de formation. L'apprentissage peut-il être une solution pour les métiers d'avenir? Steve Bossart, vice-président au développement économique, participera au débat.